

MAIRIE DE SARGÉ SUR BRAYE

Département de Loir et Cher – Arrondissement de Vendôme – Canton du Perche

Extrait du registre des arrêtés
Arrêté N°0015/2019

Objet : Arrêté portant permis de stationnement : travaux

Le Maire de la Commune de Sargé sur Braye

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1 ;

Vu le code de la route ;

Vu le code de la voirie routière ;

Vu la demande présentée par Madame Frédérique COULOIR, en date du 13 mars 2019, qui souhaite effectuer des travaux de rénovation : pose d'une benne occupant temporairement le domaine public au 10 rue de l'Abbaye à SARGÉ SUR BRAYE,

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux ;

ARRÊTE

Article 1 : Du 14 mars 2019 au 01 avril 2019, Madame Frédérique COULOIR est autorisée à procéder à la pose d'une benne en vue des travaux de rénovation au 10 rue de l'Abbaye à SARGÉ SUR BRAYE.

Article 2 : Ces travaux nécessiteront les dispositions suivantes :

- Stationnement : interdiction de stationnement ;
- Circulation : restriction de circulation ;
- Sécurité : mesures de sécurité pour les piétons.

Article 3 : La signalisation sera mise en place par le permissionnaire.

Article 4 : Le demandeur veillera à conserver le domaine public en parfait état de propreté pendant toute la période d'occupation. En cas de dégradation, de détérioration ou de salissures constatées, la Commune de Sargé sur Braye fera procéder aux travaux de remise en état aux frais exclusifs du permissionnaire.

Article 5 : Madame Frédérique COULOIR occupera temporairement le domaine public et veillera à préserver les droits des tiers.

Article 6 : Le présent arrêté sera affiché en Mairie et une ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Chef de la Brigade de la Gendarmerie de Mondoubleau
- Madame Frédérique COULOIR de Sargé sur Braye

Fait à Sargé sur Braye
Le 13 mars 2019

Le Maire,
Jean LÉGER

